

RAPPORT DE FIN DE MISSION

1. Etat des relations entre la Suisse et la RAE

Dès la visite officielle du Conseiller fédéral Graber au printemps 1973, les relations égypto-suisse ont connu une chaleur nouvelle. Celle-ci a caractérisé, en novembre 1976, la venue du Conseiller fédéral Brugger, à l'occasion de Swiss-Expo.

La visite de M. Boutros-Ghali, Ministre d'Etat aux AE, en février 1980 à Berne, a prouvé que nos deux Pays partageaient des vues identiques sur nombre de sujets d'actualité. Ces contacts personnels, marqués de la plus grande franchise, ont été qualifiés ici d'extrêmement positifs.

La conclusion d'un accord concernant l'ouverture d'un crédit mixte en septembre 1978 a été saluée au Caire comme la preuve renouvelée de l'intérêt de la Confédération et des milieux bancaires suisses à l'égard de la RAE. A noter que si ce crédit de facilités a trouvé immédiatement un écho favorable de la part du secteur public égyptien, les conditions relatives aux taux d'intérêt énoncées par le Ministère de l'Economie ont ralenti la concrétisation de l'opération. Rien n'a été proposé pour le moment du côté du secteur privé.

A noter la progression constante de nos exportations (avant tout machines, appareils électriques, produits chimiques et pharmaceutiques et montres) qui ont atteint en 1979 280 millions de francs suisses (en 1978 : 221 Mio).

Cette tendance s'est traduite par l'augmentation du nombre des Suisses résidant sur les bords du Nil en tant que représentants de maisons suisses.

- 2 -

En revanche, les principales importations de produits égyptiens (coton et légumes) vont en fléchissant. Seules les livraisons d'aluminium brut et déchets ont marqué une progression de 3 à 10 mio pour les deux dernières années. Au total : 1978 42 mio; 1979 33 mio.

Le Ministère des AE s'est montré toujours coopératif vis-à-vis de l'Ambassade. Quelques cas de Suisses ont trouvé un épilogue heureux, grâce à la compréhension des autorités. Le contentieux né des séquestres et autres mesures de caractère restrictif prises à l'époque de Nasser a pu être réglé ces dernières années à notre satisfaction, à l'exception du cas Harari pour lequel l'Ambassade continue à se démener.

2. Relations entre la mission et la colonie suisse

L'Ambassade a joué le rôle de "coach" à l'égard du "Schweiz. Schulverein Kairo" depuis octobre 1978 afin de répondre à une pressante sollicitation de la direction de la "Deutsche Evangelische Oberschule Kairo" de fournir un maître d'école suisse, vu l'effectif d'une quarantaine d'enfants suisses au sein de ladite école. En dépit d'une volumineuse correspondance avec le DFI (M. Dörig), la réponse de celui-ci se fait toujours attendre et risque d'être négative. Cela étant, le "Schweiz. Schulverein Kairo" vient de proposer à la "Deutsche Evangelische Oberschule Kairo" une contribution financière annuelle (pour l'année scolaire 1980/81) de LE. 10'000.-- qui sera fournie par les parents des élèves.

La décision du Département des affaires étrangères de mettre en veilleuse le Consulat à Alexandrie (fin 1978) a provoqué certains remous qui, après 18 mois, se sont apaisés. Les visites régulières (tous les quinze jours) d'un fonctionnaire de l'Ambassade à Alexandrie ont permis de régler,

- 3 -

à la satisfaction des intéressés, les problèmes pendants.
A noter l'effectif de la colonie à Alexandrie : 50 soit le statu quo (à signaler qu'en 1952, le nombre des Suisses à Alexandrie s'élevait à plus de 500 personnes).

L'Ambassade est représentée au Comité de l'Association de la Maison suisse et certains de ses fonctionnaires sont particulièrement actifs dans l'organisation de manifestations sportives et récréatives.

3. Relations

a) avec des membres du gouvernement et fonctionnaires haut placés

La démission, en date du 12 mai 1980, du Gouvernement Moustapha Khalil ne permet pas de se prononcer sur ce point.

b) avec des collègues au Caire

Le CD est en perpétuel renouvellement. Durant les cinq ans et demi que j'ai passés au Caire, j'ai entretenu des relations avec trois ambassadeurs de la RFA, autant de la France, du Royaume-Uni, de Danemark* et des Pays-Bas, avec deux ambassadeurs des USA, deux de Suède, mais un seul d'URSS, immuable à son poste, en dépit de la dégradation des relations entre Moscou et Le Caire.

A noter, le départ massif des chefs de missions arabes dès le printemps 1979 et le transfert du siège de la Ligue arabe du Caire à Tunis à la même époque, ce qui a eu pour conséquence de limiter les sources d'information. Je puis recommander comme "connaisseurs" l'Ambassadeur de France et celui de Suède.

* d'Autriche

- 4 -

c) avec d'autres personnes

La presse suisse n'est pas représentée en RAE par des correspondants résidents. Mais l'Ambassade entretient des relations suivies avec plusieurs journalistes étrangers.

L'activité de l'Ambassade dans le domaine humanitaire et charitable la met en contact avec les milieux sociaux et religieux (catholiques, protestants, coptes et arméniens).

Les rapports entre l'Ambassade et la délégation du CICR sont excellents.

Il en est de même avec les représentants de firmes et banques suisses qui sont une source très valable de renseignements sur la vie économique du pays (cartothèque constituée à l'Ambassade).

4. Associations et clubs intéressant le chef de mission

L'Association d'amitié égypto-suisse, créée en 1973 lors de la visite officielle du Conseiller fédéral Graber, et dont l'Ambassadeur est président d'honneur, s'est étiolée au fil des ans. Son président, l'ancien Ambassadeur Moukhtar El Ghamrawi, perdure dans une bonne volonté qui n'a, hélas, guère d'écho surtout auprès de la jeune génération.

A noter l'Association de la Maison suisse, dont l'Ambassadeur est président d'honneur, qui regroupe la majeure partie des membres masculins de la colonie.

Il est recommandé d'être membre du "Maadi Sporting & Yacht Club", qui dispose de terrains de tennis et d'une piscine (pas de piscine à la résidence). D'autre part, il peut être intéressant d'être affilié à la Bibliothèque française du Caire, qui prête des livres.

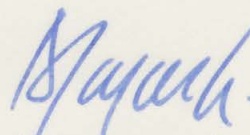
- 5 -

5. Conditions de vie

Rien de particulier à signaler. Je renvoie au rapport de poste.

En ce qui concerne le rapport politique, il est rédigé séparément et communiqué à titre confidentiel au Secrétariat politique sous numéro 9 des RP.

L'Ambassadeur de Suisse



Daniel Gagnebin



**SCHWEIZERISCHE VERTRETUNG
REPRÉSENTATION SUISSE**

in/à

L e C a i r e

an	MS	GLS	FZ			a/a
Datum	22/5	23	27/5			27/5
Visa	lx		lx			lx
EDA		22.05.80				-9
Ref.		A. 721.87				

dodis.ch/54099 Form. 702

D F A E

(1 Ex. ging am Post. bin.)

Secrétariat général

Ihr Zeichen
Votre référence

Ihre Nachricht vom
Votre communication du

Unser Zeichen
Notre référence

Datum
Date

011.0. - DG/jk

15.5.1980

Gegenstand / Objet: Rapport de fin de mission

Conformément à l'instruction no 722, je vous fais parvenir, sous ce pli, le rapport de fin de mission rédigé à la veille de mon départ définitif d'Egypte, en trois exemplaires. Je vous saurais gré d'en donner connaissance à mon successeur, M. l'Ambassadeur Jean Cuendet.

L'Ambassadeur de Suisse

Gagnébin
(Gagnébin)

Beilagen / Annexes: mentionnée

**Durchschlag an
Copie à**